

Les parachutistes durant la crise en Côte d'Ivoire

Une logique de métier, non de spécialité

Par Bruno Clément-Bollée

Résumé

Le règlement de la crise qui a secoué la Côte d'Ivoire à l'aube des années 2000 a nécessité un engagement long et fort de la communauté internationale, et plus particulièrement de la France. Pour celle-ci, la solution apportée, l'opération *Licorne*, entendait répondre à une crise aux caractéristiques très spécifiques, nécessitant pour sa gestion un contingent numériquement important maintenu sur le temps long, et combinant subtilement tous les métiers pratiqués au sein de l'armée de Terre. Dans ce cadre, de nombreux parachutistes ont été engagés au fil du temps, mais ils l'ont été uniquement au titre de leur métier et non de leur spécialité, qui demeure la mise en place sur le théâtre des opérations par aéro largage. En effet, jamais l'urgence d'une situation critique locale ou l'accès difficile d'un lieu de combats n'a requis le montage d'une opération aéroportée que seules des exigences opérationnelles précises justifient et des conditions particulières permettent.

Abstract

The resolution of the crisis that shook Ivory Coast in the early 2000s required a long and strong commitment on the part of the international community, not least of France. For the latter, the solution provided, Operation Licorne, was intended to respond to a crisis with very specific characteristics, necessitating for its management a numerically significant contingent maintained over a long period of time, and subtly combining all the trades practised within the Army. In this context, many paratroopers were engaged over time, but on the basis of their military skills rather than of their specialty, which remains the deployment of troops by airdrop over a theatre of operations. Indeed, never did the urgency of a critical local situation or the difficult access to a combat area generate the need for the mounting of an airborne operation that only precise operational requirements can justify and particular conditions allow.

Mots-clés : Crise ivoirienne des années 2000 ; opération *Licorne* ; armée de Terre ; parachutistes ; opération aéroportée ; aéro largage ; métiers et spécialités militaires.

Keywords : Ivory Coast crisis of the 2000s ; Operation Licorne ; French Army ; paratroopers ; airborne operations ; airdrops ; military trades and specialties.

Citation

Clément-Bollée, Bruno (général), "Les parachutistes durant la crise en Côte d'Ivoire : Une logique de métier, non de spécialité", *La Vigie*, Hors-série "Parachutistes", juin 2022.

Auteur/Author

Le général de corps d'armée (2S) **Bruno Clément-Bollée** a passé l'essentiel de sa carrière militaire à travailler sur l'Afrique, dont plus d'une douzaine d'années en poste sur le continent (Sénégal, Djibouti, Côte d'Ivoire, Madagascar, Tchad, Centrafrique ...). Il a notamment été garde nomade dans l'armée djiboutienne, commandé les Forces Françaises de la zone Sud de l'océan Indien ainsi que l'opération *Licorne* en Côte d'Ivoire, et a achevé sa carrière comme directeur de la coopération de sécurité et de défense au ministère des Affaires étrangères. À la demande des autorités de Côte

d'Ivoire, il a passé près de trois ans dans ce pays pour aider à résoudre la question de la réintégration des ex-combattants issus de la crise. Il est aujourd'hui président de C2B Afrik Conseil, société développant en Afrique des programmes d'aide à la gestion de sortie de crise et renforcement de la stabilité.

Lt. Gen. Bruno Clément-Bollée (French Army, Ret.) has been directly concerned with Africa for most of his time in service, including twelve years spent in various postings on the continent (Senegal, Djibouti, Ivory Coast, Madagascar, Chad, Central African Republic...). He notably served in the Djiboutian Army's nomadic guard, and later as commander of French Forces in the Southern Indian Ocean zone, as well as of Operation Licorne in Côte d'Ivoire. He ended his career as Director of security and defence cooperation in the Ministry of Foreign Affairs. Upon request from the Ivory Coast government, he spent three years in that country helping solve the issue of how to reintegrate combatants who had fought during the earlier crisis. He is today president of C2B Afrik Conseil, a firm delivering programmes in conflict termination and stability enhancement assistance.

Texte intégral

La question de la pertinence de l'emploi de troupes parachutistes de notre armée de Terre dans la gestion d'une crise est toujours légitime à poser tant on les voit présentes dans tous les récents conflits auxquels notre pays a participé ces dernières années. Tel a été le cas dans la crise ivoirienne, à l'aube des années 2000 – le sujet qui nous occupe ici. Mais celui qui veut répondre de façon pertinente à la raison de leur présence dans ce cas ivoirien ne peut faire abstraction du préalable de préciser ce qui se cache derrière le vocable de “parachutistes”. En effet, l'exercice oblige à saisir les subtilités d'une très complexe structuration de l'armée de Terre française. Ce n'est pas une mince affaire.

La structuration de l'armée de Terre, une complexité étonnante

Cette structuration obéit d'abord à un découpage permettant de dissocier les différents métiers exercés au sein de l'armée de Terre, et dont la complémentarité permet d'assurer l'efficacité et la cohérence globale de l'outil. Pour évoquer ces métiers, on parle des “armes” : infanterie, cavalerie, artillerie, transmissions, matériels, génie... Chacune se réfère à un métier précis pour lequel le personnel qui la compose reçoit une instruction particulière et sert un équipement en adéquation avec ce métier. Le cavalier maîtrise l'emploi du char, l'artilleur celui du canon... Et naturellement, toutes les “armes” sont nécessaires sur le champ de bataille, subtilement combinées entre elles, chacune ayant son rôle à un moment précis pour préparer, s'emparer, soutenir, appuyer, recueillir...

Mais la structuration de l'armée de Terre tient compte aussi du vecteur utilisé pour engager certaines troupes sur les théâtres d'opérations, l'avion ou le bateau. Cela explique qu'une distinction soit faite aussi entre troupes “aéroportées” et “amphibies”. Dans les deux cas, les moyens utilisés pour la mise en place requièrent la maîtrise de savoir-faire complexes qui imposent instruction et entraînement exigeants et forment de fait des spécialités reconnues par brevet. On parlera bien alors de spécialités, parachutiste ou amphibie. Dans une logique similaire, on peut aussi évoquer le cas particulier des Troupes de Montagne (les

Chasseurs Alpains) dont la dénomination obéit à une logique d'emploi liée à un milieu géographique précis, la montagne.

À cette structuration décidément unique, il faut ajouter enfin un dernier particularisme, cause de complexité supplémentaire. L'armée de Terre entend assumer aussi l'héritage de sa longue et riche histoire. La démarche est revendiquée, cultivée à souhait car elle cherche à puiser dans son passé l'exemplarité de nature à galvaniser les troupes du moment présent. C'est dans ce cadre qu'il faut évoquer les Troupes de Marine (TDM) ou la Légion étrangère, dont la création est directement liée à l'Histoire de notre pays. Bien que le contexte actuel ne la justifie plus, leur existence a été préservée car elles ont su engendrer un style de comportement que le commandement juge utile, et même primordial, de conserver. Légionnaires et TDM sacralisent les traditions, honorent leurs Anciens et soignent la cohésion plus que partout ailleurs. La crainte de perdre l'état d'esprit qui anime et inspire ces soldats d'élite les a toujours préservés d'une dissolution régulièrement réclamée. Mais cela a aussi engendré une incohérence structurelle au sein de l'armée de Terre, car Troupes de Marine et Légion étrangère, qui autrefois formaient corps à part entière avec leurs propres cavaliers, fantassins, artilleurs, sapeurs, etc., sont aujourd'hui également dénommées "armes", et on retrouve encore en leur sein tous les métiers (armes) précédemment évoqués. Ainsi parle-t-on de légionnaire-cavalier, de fantassin-TDM, de génie-légion, d'artilleurs-TDM...

Au total, les esprits résolument cartésiens y perdent leur latin, on peut le comprendre, et les non-initiés ont toujours du mal à saisir qu'un soldat de l'armée de Terre puisse se revendiquer à la fois fantassin-parachutiste-TDM. Cette structuration unique et complexe est bien la somme de tous les facteurs évoqués, métiers pratiqués, vecteurs particuliers d'engagement, milieu géographique spécifique d'emploi, héritage assumé de l'Histoire.

Les parachutistes, une entité en soi

Force est d'ajouter tout de même une caractéristique supplémentaire propre aux troupes parachutistes – l'indéniable état d'esprit particulier qui les anime. Il est forgé par la difficulté que requièrent l'instruction et l'entraînement nécessaires à l'acquisition de cette spécialité. En effet, elle est conditionnée d'abord par la réussite de tests physiques réguliers que seule une excellente et permanente condition physique permet, et elle demande ensuite un vrai dépassement de soi au moment de sauter, la démarche consistant à se jeter hors d'un avion en vol n'étant pas vraiment évidente et naturelle. Tout cela contribue à forger une identité bien trempée et clairement revendiquée par toute la communauté parachutiste.

Les opérations aéroportées : atouts indéniables, contraintes incontournables

Cette explication s'imposait pour mieux comprendre le sujet traité, les parachutistes dans la crise ivoirienne. Effectivement, des parachutistes ont bien été engagés pour contribuer à gérer la crise en Côte d'Ivoire, mais c'est au titre de leur métier (infanterie, cavalerie, génie, artillerie...) qu'ils l'ont été et non pour une nécessité de mise en place par vecteur aéroporté. En fait, aucune opération aéroportée proprement dite n'a été déclenchée durant cette crise : rien ne le justifiait.

En effet, l'utilisation du vecteur aéroporté répond à des besoins opérationnels précis liés à la situation rencontrée lors d'une crise. L'urgence de l'engagement et des difficultés géographiques d'accès à un théâtre sont généralement les deux facteurs expliquant la décision d'engager des troupes par voie aéroportée. Mais la décision est conditionnée par des contraintes incontournables aisément compréhensibles, liées à la météo et à la qualité de la zone de poser des parachutistes. De même, la vulnérabilité des troupes durant leur saut et avant qu'elles ne touchent le sol doit être évaluée avec la plus extrême attention pour limiter le risque de pertes élevées pendant ce moment délicat. Enfin, le décideur pourra compter aussi sur l'effet de surprise créée sur un adversaire qui ne s'attend généralement pas à un largage. Dans ce registre, l'opération *Bonite*, en 1978, menée par le régiment d'infanterie aéroportée de la Légion étrangère pour secourir urgemment des ressortissants à Kolwezi, en est l'exemple-type. Grâce à l'utilisation du vecteur aéroporté, la vitesse de mise en place et d'engagement des troupes au sol, en créant la surprise et concourant à désorganiser un adversaire pris de court, a été déterminante dans le succès éclatant de cette opération. Rien de tel en Côte d'Ivoire : la situation n'y était pas comparable.

La crise ivoirienne, un cas unique nécessitant un effectif important

Des caractéristiques particulières...

La crise ivoirienne, à l'aube des années 2000, présente certaines caractéristiques qui au total en font un cas unique.

Sa durée, d'abord, qui s'étale sur presque 9 années, si on admet que la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 marque bien son démarrage. D'autres pourront considérer qu'il est plutôt à situer en décembre 1999, avec le coup d'État réussi qui fragilise le pays en profondeur. L'opération *Licorne* aura ainsi duré une dizaine d'années, ce qui est très long et lourd à assumer quand il s'agit d'y maintenir dans la durée un effectif important.

La faible intensité des combats durant cette crise est également à noter. En effet, durant ces 9 années, seules trois périodes de forte tension allant jusqu'à l'affrontement sont à relever. Et encore ces périodes ont-elles été très limitées dans le temps, l'espace et l'intensité. La première, démarrant le 19 septembre 2002, n'a duré que quelques jours et les victimes relativement peu nombreuses ont été pour une bonne part ciblées (ex-président, ministre...). Les combats ont cessé très rapidement, dès la partition du pays consacrée par la mise en place de la “zone de confiance” tenue par la Force *Licorne*, rapidement renforcée par la MICECI,¹ puis l'ONUCI.² Ainsi, la séparation géographique des belligérants a limité de fait la confrontation directe ensuite durant toute la crise.

La deuxième période, en novembre 2004, correspond à l'opération “Dignité”, velléité du clan Gbagbo de restaurer la souveraineté du pays. Limitée dans le temps (quelques jours) et dans l'espace (seule est concernée la zone de confiance dans la région de Bouaké), elle a fait très peu de victimes sur le front. En revanche, les événements déclenchés à Abidjan à la

¹ Mission de la CEDA O en Côte d'Ivoire : forces du Bénin, du Ghana, du Niger, du Sénégal et du Togo.

² Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, lancée sur le fondement de la Résolution n°1528 (27 février 2004) du Conseil de Sécurité.

suite du bombardement à Bouaké d'un camp français ont causé des pertes au sein de la jeunesse engagée imprudemment dans les affrontements urbains.

Enfin, la troisième période est celle de la crise post-électorale, et notamment durant le mois de conquête du pouvoir par des colonnes des FAFN³ envoyées à l'assaut de ce qui représentait les symboles du pouvoir du clan Gbagbo. On parle alors de 3000 morts, chiffre parfaitement crédible, mais là encore très peu d'affrontements entre belligérants, car il convient de préciser que ces victimes appartenaient pour l'essentiel à la population civile du Grand Ouest massacrées au passage par les colonnes FAFN descendant sur Abidjan.

Une opération aéroportée non nécessaire...

La présence à Port-Bouet de troupes françaises permanentes, acculturées et aguerries, au sein du 43^e BIMA a de fait également pesé dans la décision de ne pas prendre le risque d'une opération aéroportée au départ de la crise, ce qui comme on l'a vu est toujours une affaire délicate. Certes, la situation en septembre 2002 réclamait une certaine urgence de traitement, mais l'engagement quasi instantané des troupes du 43^e BIMA déjà sur place pour séparer les belligérants et ainsi empêcher l'affrontement y a parfaitement répondu.

La faiblesse des effectifs combattants, d'un côté comme de l'autre, est une caractéristique supplémentaire de cette crise. Aucun des deux camps n'était en mesure de prendre le pas sur l'autre. Dans ces conditions, la phase initiale de la crise passée, jamais la situation ne réclamera de traitement urgent. Et quand bien même, l'effectif et les moyens de *Licorne*, importants tout au long de la crise, auraient permis à tout moment de résoudre une situation difficile sans avoir à prendre le risque de recourir à une opération aéroportée.

Les parachutistes dans la crise ivoirienne, une contribution nécessaire

Pour autant, il est vrai que de nombreux parachutistes ont servi au titre de l'opération *Licorne*. Leur présence ne s'explique qu'au titre du métier exercé. Comme on sait, les effectifs globaux de l'armée de Terre ont été très fortement diminués depuis de nombreuses années, mais les fortes sollicitations de l'outil n'ont pas diminué d'autant. Aussi, quand une crise s'installe dans la durée, l'armée de Terre, déjà très sollicitée au quotidien, fait appel à tous ses soldats pour assurer par roulement l'engagement décidé par l'autorité politique. Chaque soldat, quelle que soit son arme, sa spécificité d'emploi ou sa spécialité y participe d'abord au titre de son métier. C'était typiquement le cas pour l'opération *Licorne* qui, durant dix années, a vu défiler les contingents, notamment de TDM, légionnaires, chasseurs alpins de tous métiers, de toutes spécificités et de toutes spécialités. Ainsi, un rapide calcul en prenant en compte un engagement moyen de 3000 soldats relevés tous les 4 mois pendant 10 ans montre que le total de soldats déployés – 120 000 – dépasse largement l'effectif de l'armée de Terre, inférieur à 100 000 soldats. Et dans le même temps, il a fallu assumer aussi les autres engagements, extérieurs et intérieurs. Dans ces conditions, alors qu'ils représentent

³ Forces armées des Forces nouvelles, branche militaire des mouvements rebelles qui contrôleront jusqu'à 60% du territoire ivoirien. Ces forces seront dissoutes et pour partie intégrées à l'Armée régulière après le dénouement de la crise, en 2011.

environ 10% de l’effectif de l’armée de Terre, on comprend mieux la raison de la présence des parachutistes dans la crise ivoirienne alors qu’aucune opération aéroportée n’a été déclenchée.

Il convient toutefois de noter quand même que l’armée de Terre tient des troupes aéroportées en alerte permanente, en cas de nécessité. Le 6^e BIMA, stationné au Gabon et constitué de parachutistes, remplit cette mission pour l’Afrique.

Conclusion

Dans la crise ivoirienne, la situation ne justifiait pas de largages opérationnels. Si l’on veut bien mettre de côté les raisons très concrètes de rotation des effectifs sur place, les parachutistes français ont donc été déployés en Côte d’Ivoire plus pour ce qu’ils *sont* que pour ce qu’ils *font* – pour les qualités (polyvalence, adaptabilité, cohésion, etc.) qu’on leur reconnaît plus que pour une spécialité – le saut – qui les distingue et justifie leur existence, mais dont en l’occurrence le besoin ne se faisait pas sentir dans les opérations auxquelles la crise a donné lieu.

Le cas n’est pas rare : comparés à ceux de la période 1940-1970, les largages opérationnels ont été peu nombreux depuis un demi-siècle, et ce dans toutes armées comparables à la nôtre – dont aucune n’a pourtant estimé judicieux renoncer à cette spécialité... La crise ivoirienne, par ailleurs si particulière, ne fait guère exception sous cet angle.